

SECTION DE BOVINS DE BOUCHERIE BEEF CATTLE SECTION
SECTION 5 – HEREFORDS SECTION 6 – SHORTHORN
SECTION 7 – SALERS SECTION 8 – CHAROLAIS
SECTION 9 – ANGUS
SECTION 10 – BLONDE D'AQUITAINE SECTION 11 – A.O.B.
AUTRES RACES

Chairman Donald Beard, Avery Perkins

LISTE DES PRIX – PRIZE LIST

1 - \$74.75	6 - \$51.75
2 - \$57.50	7 - \$51.75
3 - \$57.50	8 - \$51.75
4 - \$57.50	9 - \$51.75
5 - \$57.50	10 à 20 - \$51.75

Des frais d'inscription de 10,00\$ par tête doivent accompagner votre formulaire d'entrée et seront décernés en prix pour les exposants. 10 \$ par animal seront remis à la fin de la foire à titre de compensation pour le transport. The Entry fee of \$10.00 per head must accompany your entries which is put towards the prize money. \$10 per animal will be returned at the end of the fair as compensation for transportation.

Jugement vendredi à 10H00/Judging Friday at 10 AM "EXHIBITS"

Doivent être la propriété de l'exposant et enregistrés comme race pure à son nom. Notez les exceptions dans la classe de progéniture du père et dans la classe de troupeau de l'éleveur. Il y a des restrictions concernant le nombre d'exhibits multiples par classe excluant la classe de troupeau de l'éleveur et la classe de la progéniture du père. Maximum de 8 têtes par exposants (vaches - veaux) 2 têtes.

All exhibits must be owned by and registered as purebred in the name of the exhibitor. Note the exceptions in the Get of Sire and the Breeders herd. There are restrictions on multiple exhibits in all classes excluding the Breeders Herd and the Get of Sire. Maximum of 8 head per exhibitor (Cow - calf) 2 head.

Les directeurs peuvent limiter les entrées / Directors may limit number of entries.

ENREGISTREMENT DE L'ANIMAL:

Tous les animaux exposés dans les classes individuelles doivent être enregistrés comme race pure à la date finale de l'inscription sauf les veaux de moins de six mois (doivent être lisiblement tatoués) dans la classe de deux ans et de vache adulte. Les veaux âgés de plus de 6 mois doivent être enregistrés à moins que les règlements d'une association exigent que l'enregistrement soit fait à un âge plus avancé.

ANIMAL REGISTRATION:

All animals being shown in the single classes must be registered as purebred by the closing date of entries, except calves under 6 months of age (which must be properly tattooed) in two-year and mature cow/calf classes. Calves over 6 months of age must be registered unless the by-laws of an association states that an animal can not be registered until older.

CLASSE 1: Taureau veau/Bull calf.

Né le ou après le 1er janvier 2024 âge minimum de 3 mois au jour du jugement. Born on or after January 1, 2024 minimum of 3 months of age on the day of judging.

CLASSE 2: Taureau/Bull.

Né entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023. Born January 1, 2023 - December 31, 2023.

CLASSE 3: Taureau/Bull.

Né entre le 1er janvier 2022 et le 31 mars 2022. Born January 1, 2022 - March 31, 2022.

CLASSE 4: Femelle veau/Female calf.

Née le ou après 1er janvier 2024, âge minimum de 3 mois au jour du jugement. Born on or after January 1, 2024 minimum of 3 months of age on the day of judging.

CLASSE 5:

Femelle génisse/Female heifer.

Née entre le 1er avril 2023 et le 31 décembre 2023. Born on or after April 1, 2018 - December 31, 2023.

CLASSE 6: Femelle génisse/Female heifer.

Née entre le 1er janvier 2023 et le 31 mars 2023. Born January 1, 2023 - March 31, 2023.

CLASSE 7: Vache/Female.

Née entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022, avec son veau naturel de l'année 2024 pur sang, tatoué et sur pied. La vache et le veau doivent être jugés comme une seule «unité». Cependant le veau est admissible à être exposé comme sujet dans les classes de troupeau de l'éleveur et classe 1 ou 5 avec \$10.00 /entrée. Born January 1, 2022 - December 31, 2022 with her own 2023, natural, purebred, tattooed, calf at foot. Female and calf shall be shown as a unit except that the calf is eligible to be shown as a single animal in breeders' herd and in class 1 or 5 with \$10.00 entry fee.

CLASSE 8: Vache/Female.

Née avant le 1er janvier 2022, avec son veau naturel de l'année 2024, naturel, pur sang, tatoué et sur pied. La vache et le veau doivent être jugés comme une seule «unité». Cependant le veau est admissible à être exposé comme sujet dans les classes de troupeau de l'éleveur et classe 1 ou 5 avec \$10.00/entrée.

Born prior to January 1, 2022 with her own 2024 natural, purebred, tattooed, calf at foot. Female and calf shall be shown as a unit except that the calf is eligible to show as a single animal in the breeders' herd and in class 1 or 5 with \$10.00 entry fee.

CLASSE 9: Troupeau de l'éleveur/Breeders' herd.

Un groupe de 3 animaux engendrés chez l'exposant, chacun des sexes devra être représenté. Chaque sujet doit avoir concouru dans l'une des classes précédentes. Au moins un sujet doit être la propriété de l'exposant. Limite d'un seul «exhibit» par exposant.

A group of 3 animals bred by the exhibitor, both sexes represented, must be exhibited in one of the previous classes. At least one animal must be owned by the exhibitor. Limited to one exhibit per exhibitor.

TROPHÉES / TROPHIES

- 1- Champion Suprême Taureau, toutes races: Banque de Montréal Supreme
Champion Male all Breeds: Bank of Montreal
- 2- Champion Suprême Femelle, toutes races: Big "C" Red Polls Supreme
Champion Female all Breeds Big "C" Red Polls

HEREFORD

1- Grand
Champion
Male

2- Grande
Championne
Femelle

3- Grand Champion
Réserve Male

4- Grande
Championne Réserve
Femelle 5- Premier
Éleveur Breeder

6- Premier
Exposant

Exhibitor 7-
Troupeau de
l'Éleveur

8- Taureau/Champion
Male

Les noms des
commanditaires sont
fournis par
l'Association
Hereford des
Cantons de l'Est.

Name of sponsers
will be furnished
by the Eastern
Townships
Hereford
Association.



CHAROLAIS

SALERS

- 1- Femelle/Grand Champion Female. Service Agricole Richmond
- 2- Taureau/Grand Champion Male. Banque de Commerce, Richmond
- 3- Femelle/Senior Champion Female. George Picken Memorial
- 4- Female/Junior Championne Femelle. Trenholm Morin
- 5- Breeders Herd/Troupeau de l'éleveur. Gerry & Mona McGee
- 6- Banners - Premier éleveur/Breeder. Quebec Salers Ass.
- Premier exposant/Exhibitor. Quebec Salers Ass.

BLONDE D'AQUITAINE

- 1- Grand Champion Mâle - Viande de Choix Couturier
- 2- Grande Championne Femelle - Viande de Choix Couturier
- 3- Banners - Premier éleveur / Breeders Herd - Association Blonde d'Aquitaine
Banners - Premier exposant/Exhibitor - Association Blonde d'Aquitaine